



Un huissier est rentré chez moi en mon absence

Par **joe2013**, le **28/07/2014** à **21:14**

Bonjour,

Un huissier est rentré chez moi en mon absence vendredi et lundi j'ai reçu un "Avis de dépôt acte à l'étude pour signifier un PV saisie vente avec témoins".

Dans l'acte il y a une liste de biens meubles parmi lesquels:

- Quelques uns appartiennent à mon épouse (mariage par séparation de biens);
- Un des meubles listés appartient au propriétaire car je loue un appartement en location meublée.
- Actuellement je suis sans emploi et ils souhaitent également saisir le seul pc portable que je possède pour effectuer mes recherches d'emploi.

Je voudrais savoir s'il existe un recours pour éviter que les meubles de mon épouse soient saisis, ainsi que les meubles qui appartiennent au propriétaire et mon portable pour pouvoir continuer mes recherches d'emploi ?

Je vous remercie d'avance de votre réponse.
Cordialement.